

PROJET D'EPS

L'EPS a pour finalité, au niveau national, de former un citoyen, cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué. Elle vise pour tous les élèves et par la pratique scolaire des APSA (activités physiques sportives et artistiques) le développement et la mobilisation des ressources individuelles favorisant l'enrichissement de la motricité ; l'éducation à la santé et à la gestion de la vie physique et sociale et enfin l'accès au patrimoine de la culture physique et sportive.

A notre niveau, il est donc important que nous nous inscrivions dans cette action ambitieuse et essentielle, en prenant en compte évidemment les nouveaux programmes (qui ont rappelés ces finalités et ces objectifs) mais également et surtout les conditions particulières dans lesquelles nous agissons. Le projet d'EPS est donc l'outil indispensable pour rendre notre enseignement le plus cohérent possible et pour permettre au sein du collège Charlemagne l'éducation d'un être humain, cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, et futur citoyen.

LES CONDITIONS :

Les caractéristiques des élèves

Notre collège est l'exemple même de l'établissement de centre ville. La grande majorité de nos élèves est issue des classes sociales les plus favorisées, disposant d'un « capital culturel » considérable. Nous ne pouvons donc pas nous plaindre ici du manque de suivi des enfants à la maison : les parents à Charlemagne sont très présents (parfois exagérément) dans l'éducation et la scolarité de leurs enfants. Nous n'allons certainement pas le regretter, mais il nous faut cependant constater les effets de cette spécificité sur nos élèves. Voici les grands traits d'une classe au collège Charlemagne:

Enfants « sous pression » : cela signifie plusieurs choses. Tout d'abord, ils ressentent une réelle pression de leurs parents qui attendent beaucoup en terme de résultats (avec bien souvent le souhait d'intégrer en fin de 3^{ème} le lycée Charlemagne). Les élèves s'investissent donc énormément si l'activité est notée. Enfants « sous pression » également car habitants en plein centre de Paris, ils doivent constamment canaliser leur énergie. Les heures d'EPS sont donc parfois perçues par certains élèves comme un exutoire dans leurs journées. Près d'un enfant sur 10 est d'ailleurs suivi par un psychologue ou un pédopsychiatre.

Enfants très égocentriques : beaucoup de nos élèves sont ce que l'on appelle communément des « enfants-rois ». Ils pensent n'avoir que des droits et aucun devoir et font preuve d'un individualisme prononcé. Le collège n'est en fait, ni plus ni moins, qu'un élément de leur vie parmi beaucoup d'autres. En cours, ceci se traduit par une très faible écoute, beaucoup de bavardage, une remise en question fréquente du professeur, l'exigence de négociations quant aux contenus etc.

Enfants très cultivés : nos élèves ont en effet une maturité culturelle nettement supérieure à la « normale ». Ils ont d'ailleurs une ouverture d'esprit et une capacité de réflexion étonnantes pour des collégiens. Ils ont ainsi une aptitude réelle à comprendre et intégrer facilement des consignes (si celles-ci ont été écoutées...)

Hétérogénéité prononcée entre les enfants : certains enfants échappent à ces deux derniers critères. Il existe donc une différence énorme entre la tête de classe (excellentissime) et les élèves en difficulté, ne disposant pas à la maison du fameux « capital culturel » et d'activités extra-scolaires, qu'elles soient sportives ou intellectuelles. Pour prendre l'exemple de la natation, quand certains élèves font moins de 1min15s au 100m en natation en 6^{ème}, d'autres découvrent cette activité pour la première fois. Mais ces derniers sont peu nombreux : sur l'ensemble des 6èmes, soit 120 élèves, 10 étaient non-nageurs en septembre 2012. Ce chiffre est bien révélateur de la spécificité de notre collège.

Les conditions Humaines.

En 2012-2013, l'équipe est composée de quatre professeurs d'EPS.

Trois sont titulaires (dont deux depuis au moins 5 ans), le dernier étant au collège pour 6h d'enseignement et 1h d'AS (statut particulier des CAD). Cela laisse supposer une stabilité au sein de l'équipe pour les prochaines années, rendant plus crédible ce projet d'EPS et permettant ainsi de travailler sur la durée avec la mise en place d'initiatives variées.

Pour information, le lycée Charlemagne compte trois enseignants d'EPS. Le collège et le lycée fonctionnent de manière indépendante (postes partitionnés), mais des échanges ont lieu régulièrement de manière informelle et des réunions sont généralement organisées en début et fin d'année pour harmoniser les pratiques.

Les conditions matérielles.

En intérieur :

- Gymnase du bas (12*16m): lundi, mardi matin, jeudi et vendredi matin
- Gymnase du haut (12*28m) : lundi, mardi matin, jeudi et vendredi matin
- Projet d'un nouveau gymnase (salle de musculation/repli) d'environ 90m²

En extérieur :

- Stade (TEP Charlemagne): lundi, mardi matin, jeudi et vendredi matin
- Piscine (Piscine Pontoise): Vendredi après-midi
- Salle de TT Lucien Gaudin, le vendredi après-midi. Nouvelle installation pour les périodes 4, 5 et 6 de 13h à 15h.

En dehors de la salle Lucien Gaudin, ces installations ont l'avantage de faire partie de l'établissement ce qui n'entraîne aucun temps de déplacement. En revanche, elles ont l'inconvénient d'être sous dimensionnées ce qui nous empêche de travailler dans des conditions réellement satisfaisantes. Les élèves de Charlemagne, qui passent toute leur scolarité dans ces locaux, peuvent se sentir quelque peu « à l'étroit » dans ces salles et sur ce stade étriqués. M. Boda, lors de son inspection en 2006, nous avons conseillé de trouver des solutions pour que nos collégiens puissent « s'évader » un peu.

INCIDENCES SUR LES OBJECTIFS, PRIORITE DU PROJET:

L'accent sera donc mis sur :

- L'apprentissage des règles de vie en groupe pour **lutter contre l'individualisme**: La confrontation aux règles ainsi que la prise de conscience de l'indispensabilité de « l'autre » dans la recherche de progrès personnels et collectifs seront à vivre dans l'action.
- La connaissance et l'intégration, dans la pratique, de **l'attitude d'élève** que doit adopter un enfant vis-à-vis de son professeur et de l'activité enseignée.
- L'utilisation de la richesse intellectuelle et motrice de beaucoup d'élèves pour « **tirer vers le haut** » leurs camarades en difficulté.
- Une **haute exigence** dans la production des élèves.
- **La mixité** dans le respect des différences.
- **La réussite de tous**, pour donner l'envie à tous de poursuivre une activité physique.

ORGANISATION DE L'EPS:

La programmation.

Cette programmation regroupe les activités qu'il est indispensable de traiter pour chaque niveau. En respectant cette programmation, le niveau 2 est ainsi abordé dans chacun des huit groupements d'activité. Certes, le problème des APPN reste pour l'instant d'actualité. Des voyages scolaires sont régulièrement mis en place ou des sorties ponctuelles permettent aux élèves, généralement sur le niveau 4^{ème} de découvrir ces activités de pleine nature. Une solution devra cependant être trouvée pour que chaque élève puisse être confronté au niveau 2 dans ce groupement d'APSA.

Chaque professeur dispose ensuite d'une certaine liberté dans sa programmation à l'année, dans le choix des activités restantes (en tenant compte bien évidemment des installations et du profil de la classe) et dans la répartition des heures pour les activités « obligatoires » (exemple : programmer sur 24h au lieu de 12h le volley-ball en 5^{ème}).

	Réaliser une perf motrice maximale mesurable à une échéance donnée	Adapter ses déplacements à des environnements variés, ...	Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique	Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif				
	Activités Athlétiques	Natation	APPN	Activités gymniques	Activités physiques artistiques	Sports Collectifs	Sports de raquette	Activité de combat
6 ^e	Vitesse/Relais : 12h	Natation longue : 24h Natation de vitesse : 12h		Sol : 12h	Danse : 12h Arts du cirque : 12h	Basket-ball : 12h Football : 12h		
5 ^e	Demi-fond : 12h			Sol : 12h Acrosport : 12h	Danse ou Arts du cirque : 12h	Basket-ball : 12h Volley-ball : 12h		
4 ^e	Haies : 12h		Voyage APPN	Acrosport : 12h		Volley-ball : 12h	Tennis de table : 12h	Boxe Française : 12h
3 ^e	Haies : 12h			Acrosport : 12h		Volley-ball : 12h	Tennis de table : 12h	Boxe Française : 12h

Le règlement en EPS.

Comme nous l'avons vu précédemment, nos élèves ont un réel besoin de dépenser leur énergie. Pour structurer au maximum cette « envie de bouger », il est nécessaire d'avoir un règlement commun en EPS pour que structurer l'entrée dans le gymnase et dans le cours.

- Etre à l'heure
- Descendre dans le calme dans les vestiaires
- Ranger correctement leurs affaires dans les vestiaires
- Se défaire des montres et bijoux dangereux pour soi et les autres.
- Apporter une tenue de sport.
- Attendre leurs professeurs, **assis** dans les gymnases ou dans la cour.
- Ne pas mâcher de chewing-gum
- Se rassembler **sans temps de latence** quand leur professeur les appelle.
- N'émettre **aucun son** et regarder leur professeur quand il s'adresse à eux.
- Participer **activement** au cours.

Pour que les élèves aient envie de poursuivre une activité physique plus tard, il est également important d'entretenir une bonne ambiance entre eux. Chaque élève au sein du cours doit évoluer dans un climat de confiance et de bien-être. Voici donc quelques règles de vie en EPS :

- Se serrer la main à la fin d'une opposition, ou se saluer.
- Ne jamais crier après un arbitre, ni contester une décision lors d'un match.
- Toujours formuler une critique de manière positive.

Les inaptitudes et dispenses de cours :

Toute demande de dispense de participation doit être justifiée auprès du professeur d'EPS. Les dispenses exceptionnelles sont accordées sur demande écrite des parents par le biais du carnet de correspondance et sont présentées au professeur d'EPS.

Au-delà d'une semaine, un certificat médical (avec le descriptif des activités que l'enfant ne peut pratiquer) est exigé pour justifier d'une inaptitude de longue durée. L'élève inapte assistera obligatoirement au cours (sauf avis contraire du professeur), sera intégré à d'autres tâches (arbitrage, chronométrage, jugement, ...) et pourra suivre l'évolution du cycle, ce qui facilitera sa reprise d'activité.

Seul un certificat médical supérieur à un mois autorisera l'élève à ne pas assister au cours. Il se rendra en salle de permanence ou sera autorisé à quitter l'établissement suivant l'horaire du cours d'EPS. L'autorisation de sortie est accordée sur demande écrite des parents par le biais du carnet de correspondance (la demande devra être signée des parents, du professeur d'EPS et du CPE ou surveillant).

Aménagement pour les élèves handicapés :

Pour les élèves handicapés, si un aménagement au sein du cours n'est pas possible, une modification de l'enseignement ou de la structure d'encadrement sera envisagée pour permettre à l'élève de bénéficier d'un enseignement adapté. Ces réflexions se feront au cas par cas en fonction notamment du handicap rencontré. Ainsi, pour un élève en surcharge pondérale, il sera désormais possible de lui proposer des sports portés comme le vélo ou le rameur dans le « gymnase du bas » sous la responsabilité d'un autre enseignant. Ces élèves seront d'ailleurs vivement encouragés à participer à l'Association Sportive.

LES PROJETS:

Evaluation non-notée

Accompagnement éducatif

Voyage APPN

Projet INJA

Nutrition

Course contre la faim

Natation 6^{ème}

IRMES et Athlétest

EVALUATION NON-NOTEE POUR LES CLASSES DE 6^{ème} ET 5^{ème} EN EPS

Nom des personnes responsables du projet :

Julie ROSSIO, enseignante d'EPS

Catherine VIGIER, enseignante d'EPS

Pierre VUILLEMENOT, enseignant d'EPS

CAD...

Intitulé de l'action :

Evaluation non-notée en EPS pour les classes de 6^{ème} et 5^{ème}

Descriptif de l'action :

En EPS, les élèves seront évalués sur des critères précis sans que cette évaluation ne débouche sur une note. Il n'y aura donc pas de moyenne sur les bulletins trimestriels, juste une appréciation du professeur. En revanche, les parents recevront une fiche par activité récapitulant les compétences travaillées et validées au cours de la période.

Public cible :

L'ensemble des classes de 6^{ème} et de 5^{ème} est visé par ce projet. Au cours de l'année scolaire 2007/2008, seuls les élèves de 5^{ème} ont profité de ce dispositif. Depuis, au vu des résultats obtenus avec les 5^{èmes} et des retours des parents, les professeurs ont décidé de reconduire le projet et de l'étendre aux classes de 6^{ème}.

Objectifs et méthodes:

1°) Mettre en projet l'élève (l'une des quatre compétences méthodologiques des nouveaux programmes EPS) :

En proposant à l'élève une évaluation critériée (mais non notée), basée sur des objectifs différents d'un élève à l'autre, nous l'engageons dans une démarche personnelle d'évolution. Nous passons d'une motivation extrinsèque à une motivation intrinsèque. L'élève gagnera en lucidité, en autonomie et en maturité. Il ne travaillera plus pour une note, mais pour son développement personnel. Il s'appropriera réellement les savoirs.

2°) Encourager les élèves à poursuivre une pratique physique régulière après le collège :

Les enfants ne doivent pas assimiler la pratique en EPS à un entraînement qui se termine avec la note. Au contraire, avec cette évaluation, nous

voulons que chaque élève soit réellement autonome dans sa pratique. Notre objectif est de donner à chaque élève (même et surtout ceux qui n'ont pas d'excellentes qualités physiques) l'envie de poursuivre une pratique physique. Or, à cet âge, une mauvaise note décourage très vite les enfants.

3°) Favoriser les interactions dans la classe :

Avec cette évaluation, nous voulons « décloisonner » la classe. Sans la note finale, les élèves se sentent moins dans une logique de compétition que de coopération. Ils comprennent plus facilement qu'il est dans leur intérêt de s'entraider. L'enseignant encouragera, par exemple, le travail en binôme, en intégrant le rôle de tuteur pour certains élèves en réussite (depuis la mise en place de ce projet, ce principe de fonctionnement en tutorat a été une vraie réussite).

4°) Augmenter encore davantage la cohérence de l'enseignement d'EPS au collège Charlemagne :

Avec cette évaluation, un réel travail d'équipe est entrepris pour permettre d'avoir un cadre analogue d'évaluation et d'enseignement. Avec les nouveaux programmes et les référentiels par activité, les enseignants définissent ensemble des outils communs d'évaluation. De plus, cela permet de donner une vraie identité à l'enseignement de l'EPS du collège. Par exemple, le diplôme en natation à la fin de la 6^{ème} deviendra pour les enfants de ce niveau une vraie « institution ».

5°) Permettre aux parents de comprendre ce qui est enseigné en EPS

Cette évaluation augmentera la lisibilité de ce qui est fait en cours. Les parents auront en effet à signer régulièrement des fiches d'évaluation, qui récapituleront tout ce que leur enfant a appris, ce qui revalorisera l'EPS (qui n'est parfois vue que comme une prolongation de la récréation...) Ceci n'est pas évident avec une note froide apposée sur le bulletin trimestriel. Des vidéos pourront également être présentées aux parents.

Mise en œuvre :

Contrairement à la première année, où chaque enseignant travaillait avec son propre outil d'évaluation, il s'agit pour chacun de respecter les fiches d'évaluation. Un cadre commun est donc mis en place de la 6^{ème} à la 5^{ème} avec des référentiels d'évaluation identiques d'un professeur à l'autre. te l'année.

Critères d'évaluation du projet :

En début d'année ou en début de cycle, selon les activités, différents tests seront effectués. Ils permettront de quantifier les progrès réalisés par chaque élève au cours de l'année ou du cycle et de faire apparaître ces progrès sur les fiches d'évaluation. L'observation du fonctionnement de la classe lors de l'évaluation, mais également au cours de l'ensemble du cycle, sera également un indicateur essentiel. Si les élèves sont, comme chaque année depuis l'instauration de ce projet, capable de prendre du recul sur l'évaluation pour se mettre réellement en projet et si la classe développe au cours du cycle un vrai fonctionnement collectif (avec mise en place de tutorat par exemple), alors ce projet sera très certainement pérennisé l'an prochain et inscrit définitivement dans le projet d'EPS du collège Charlemagne.

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF

EN SUSPENS

Nom des personnes responsables du projet :

Cédric MOUTARLIER, enseignant d'EPS

Pierre VUILLEMENOT, enseignant d'EPS

Intitulé de l'action :

Soutien en EPS et aide individualisée

Descriptif de l'action :

Le soutien en EPS a lieu tous les lundis de 17h à 18h. Il est encadré par C.MOUTARLIER et P. VUILLEMENOT dans les gymnases du collège ou dans la cour. Pour les élèves terminant à 16h, une heure d'aide individualisée leur est proposée, sous la responsabilité de V.FAIVRE. Ils auront la possibilité de faire leurs devoirs et de travailler sur des projets mis en place par l'enseignante.

Public cible :

Les élèves sont sélectionnés par les enseignants d'EPS. Ils proviennent de toutes les classes du collège. Ils ont des résultats en EPS assez faibles en raison de petits problèmes de coordination. Ils ont une réelle envie de progresser et possèdent un très bon état d'esprit (respectueux de leur camarade et des consignes, capables de travailler en tutorat). En raison de leur niveau, ils se sentent dévalorisés et perdent confiance en eux. De ce fait, leur intégration dans le groupe classe et dans la vie du collège est d'autant plus difficile. Ils ont en effet peur de prendre des responsabilités, peur de se faire remarquer, peur d'exprimer leurs opinions alors qu'ils possèdent une personnalité aussi intéressante que celle des autres élèves. Voir liste jointe.

Objectifs et méthodes:

1°) Améliorer la coordination motrice des élèves :

Il s'agit bien évidemment de l'objectif prioritaire. Les élèves seront confrontés à différentes situations en fonction de leurs besoins. Un travail personnalisé sera donc proposé à chacun.

2°) Impliquer davantage les élèves dans un projet de progression :

Souvent discret en EPS, ces élèves ont ici la possibilité d'avoir une relation privilégiée avec les enseignants en raison du petit nombre d'élèves sélectionnés. Ils pourront donc solliciter les enseignants pour construire un réel projet d'apprentissage en EPS.

3°) Permettre aux élèves de « s'approprier » le gymnase et le collège.

Les élèves sont souvent à l'écart dans le gymnase ou dans le collège. Ils n'osent pas investir pleinement ces endroits, laissant souvent la place aux élèves les plus à l'aise physiquement. Grâce à cette heure, les élèves ont la possibilité de se construire de réels repères dans ces deux lieux. Il est en effet important qu'ils s'approprient le gymnase et collège pour pouvoir être à l'aise et évoluer dans un espace de confiance.

4°) Favoriser l'échange entre des élèves de niveaux différents

Sur certaines séances, les professeurs d'EPS feront appel à d'autres élèves du collège pour travailler en tutorat. Un élève jugé bon en EPS (et avec un

bon état d'esprit) travaillera avec l'un des élèves sélectionnés pour lui donner des conseils et travailler avec lui sur des objectifs précis.

5°) Faire participer les élèves dans la vie de l'établissement

Ce projet permettra également à ces élèves de participer à la dynamique du collège. Lors de l'aide individualisée, ils travailleront sur un projet qui sera présenté en fin d'année à la fête de l'AS.

Mise en œuvre :

De 16h à 17h, les élèves auront la possibilité de participer au soutien organisé dans le collège..

De 17h à 18h, ils enchaîneront avec le soutien en EPS, qui aura lieu dans l'un des 2 gymnases du collège. Ils seront encadrés par M.Vuillemenot et M.Moutarier. Lors de certaines séances, des élèves du collège (notamment de l'AS) viendront apporter leur aide et joueront le rôle de tuteur pour les élèves du soutien. Le matériel utilisé sera celui de l'aS et de l'EPS du collège. Un achat de matériel de « première motricité » pourra également être envisagé.

Critères d'évaluation du projet :

En début d'année, différents tests seront effectués. Ils permettront de quantifier les progrès réalisés par chaque élève au cours de cette année. Surtout, l'observation de ces élèves et de leur fonctionnement au sein de leur classe et du collège nous permettra de savoir si ce projet leur a été bénéfique (meilleure confiance en soi, participation active et épanouie, etc...)

EPS et Handicap

EN SUSPENS

Nom des personnes responsables du projet :

Pierre VUILLEMENOT, enseignant d'EPS

Catherine Vigier, enseignante d'EPS

Intitulé de l'action :

Initiation au handicap (visuel notamment)

Descriptif de l'action :

Dans le cadre de l'AS, de l'heure de vie de classe et de l'EPS, les élèves seront confrontés à différentes situations relatif au handicap.

Public cible : Classe de 4^{ème} 2, élèves de l'INJA (Institut National des Jeunes Aveugles) et élèves des AS Basket et Cross

Objectifs et méthodes:

- 1) Favoriser un échange riche en découverte : Les élèves du collège Charlemagne seront en effet confrontés à un public totalement différent. Le fait de participer à différentes actions, essentiellement sportives, favorisera les relations et les interactions entre les enfants des deux établissements. La découverte de l'autre et d'une sensibilité forcément différente sera une réelle source d'éveil pour les enfants.
- 2) Développer la responsabilité et la solidarité : Les enfants, par les différents rôles qu'ils vont jouer (responsabilité du guidage, etc...), auront une responsabilité essentielle dans la réussite du projet. Ils doivent également comprendre que la solidarité ne se limite certainement pas à un engagement ponctuel et intermittent mais qu'elle se réfère à un état d'esprit permanent, qu'elle peut se manifester par de petits gestes quotidiens à l'égard d'autrui.
- 3) Enrichir la culture, les connaissances et la sensibilité des enfants : Par une initiation aux multiples facettes du handicap, les enfants découvriront une autre manière de vivre, une autre manière de communiquer (braille, etc...), une autre manière de percevoir le monde.
- 4) Affiner la motricité des enfants : En étant eux-mêmes confrontés à la situation de handicap (ne pas voir ou mal voir avec des lunettes spéciales), les enfants vont améliorer leur prise d'information en la diversifiant davantage et vont affiner leurs repères spatio-temporels.

Mise en œuvre :

2 projets seront proposés aux élèves de la classe de 4^{ème}2. Le premier (la rencontre inter-classe) concernera l'ensemble des élèves, le second

(initiation aux guidages pour non-voyants) sera proposé aux élèves volontaires. Parallèlement à ces deux projets, plusieurs sensibilisations seront proposées autour de ce thème.

Les sensibilisations :

Au cours des différentes heures de vie de classe, les élèves seront initiés au braille, à la vie quotidienne d'un mal/non-voyant, au comportement à adopter en présence d'un mal/non-voyant, et seront confrontés eux-mêmes à la mal-voyance.

Rencontre inter-classe :

Deux matinées seront banalisées.

Lors de la première matinée, les élèves de 4^{ème} 2 iront à l'INJA. Ils assisteront à un match de basket-ball d'élèves de l'institut. Ensuite, les enseignants de l'INJA les intégreront dans des matchs avec ces enfants. Les élèves des deux établissements partageront ensuite le repas du midi. L'après-midi, les élèves de 4^{ème} 2 iront à la Halle Carpentier pour la journée Handisport organisée par l'UNSS Paris. Ils pratiqueront plusieurs activités Handisport (basket en fauteuil par exemple) et seront confrontés à d'autres élèves handicapés (moteurs, cognitifs, etc...)

Lors de la seconde matinée, les élèves de l'INJA viendront au collège Charlemagne et participeront avec les élèves de 4^{ème} 2 à une opposition en torball ainsi qu'à une activité d'endurance (avec guidage). Le repas du midi sera également une occasion d'échange entre les enfants. L'après-midi, les élèves de Charlemagne se rendront au Bois de Vincennes pour découvrir plusieurs activités : rugby, baseball et course d'orientation. Le retour se fera au collège Charlemagne où ils seront conviés à la fête de l'AS. Ils présenteront alors aux autres élèves ce projet et leurs expériences.

Initiation au guidage pour non-voyant :

Cette action concernera dans un premier temps l'ensemble des élèves de 4^{ème} 2. Ils travailleront en binôme lors d'un cours d'EPS (guideur/non-voyant) sur un parcours d'endurance assez simple au début, puis plus complexe à la fin (avec montée d'escalier, obstacle à franchir).

Les élèves réellement volontaires se verront ensuite proposer de poursuivre cette expérience avec des vrais non-voyants lors de séances d'entraînement (3 au total), qui se dérouleront au jardin du Luxembourg le mercredi après-midi. Ces entraînements déboucheront sur une course plus officielle qui aura pour cadre la « course contre la faim » organisée par Action contre la Faim, au jardin du Luxembourg, le vendredi 15 mai.

Critères d'évaluation du projet :

Le retour des élèves, des parents d'élèves, des enfants et des collègues de l'INJA sera pris en compte pour évaluer la réussite du projet. Si les résultats sont positifs, ce projet pourra être pérennisé l'an prochain.

NATATION EN 6ème

Nom des personnes responsables du projet :

Julie ROSSIO, enseignante d'EPS

Catherine VIGIER, enseignante d'EPS

Pierre VUILLEMENOT, enseignant d'EPS

Intitulé de l'action :

Programmation de l'activité Natation sur une année scolaire pour le niveau 6ème

Descriptif de l'action :

Le vendredi après-midi, l'ensemble des 6èmes du collège Charlemagne a cours de natation à la piscine Pontoise. Le savoir-nager niveau1, le niveau 1 et 2 en natation longue ainsi que le niveau 1 en natation de vitesse seront travaillés au cours de l'année.

Public cible :

L'ensemble des classes de 6ème est visé par ce projet. A l'issu d'une évaluation initiale (=33m nage libre chronométré), les élèves seront répartis par groupe de niveaux. Ils changeront de professeurs à chaque trimestre.

Objectifs et méthodes:

1°) Permettre à tous les élèves d'atteindre le niveau 1 du savoir-nager et de la natation longue.

Pour cela, le groupe des débutants sera allégé au maximum. En général, sur les 120 élèves en 6ème, une petite dizaine d'élèves n'est pas autonome (6 à 10 vrais non-nageurs) en début d'année. Les meilleurs groupes auront donc des effectifs assez chargés.

2°) Varier les objectifs pour conserver une participation motivée des élèves:

L'année sera structurée en trois périodes qui coïncideront avec les différents trimestres. A chaque trimestre, l'enfant changera d'enseignant (nouveau prof = nouvelles méthodes de travail = motivation). De plus les objectifs travaillés seront différents d'un trimestre à l'autre. Ainsi en début d'année, le niveau 1 en natation longue sera travaillé (équilibre, respiration). Au second trimestre, les différents groupes travailleront davantage sur la vitesse de nage (équilibre et propulsion), les plongeurs, et les virages. Enfin, au troisième trimestre, la natation longue sera à nouveau abordé.

3°) Instituer la natation comme « rite de passage » en 6ème:

En fin d'année, un test sera passé par l'ensemble des élèves. Ce test sera le même d'une année sur l'autre, avec différents niveaux d'acquisition possible (similaires aux flocons, étoiles et chamois en ski de descente). De plus, pour motiver et valoriser le travail des enfants et pour souligner la continuité de ce projet, un tableau des records sera mis en place.

Depuis deux ans, le sauvetage sera également abordé pour les meilleurs groupes. Des mannequins ont ainsi été achetés.

Mise en œuvre :

Les cours se dérouleront à la Piscine Pontoise, dans le 5^{ème}. Un enseignant dédoublera sur chacun des 2 créneaux. De 13h à 15h, deux classes seront concernées. Contrairement aux années précédentes, à partir de la période 4, les enseignants tenteront une nouvelle organisation avec la séparation des deux groupes. La salle de TT de Lucien Gaudin a été demandée à cet effet. La densité à la piscine sera moins importante et pourra éventuellement permettre un apprentissage plus efficace.

Critères d'évaluation du projet :

Une progression et donc une évaluation commune seront mises en place cette année. De nouveaux diplômes sont apparus l'an dernier et seront maintenus lors du test des 20 minutes.

Nous comparerons également les évolutions des élèves du premier créneau et ceux du second qui auront eu piscine toute l'année.

LES FICHES ACTIVITES:

ANNEXES: